



SOCIÉTÉ DE TIR DE REIMS



SAISON 2024 – 2025

TIR SPORTIF

Séance Découverte le :

Par :

DEMANDE DE LICENCE			
Adulte <input type="checkbox"/>	Jeune moins de 18 ans <input type="checkbox"/>	Etudiant moins de 26 ans <input type="checkbox"/>	
Création <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>	Second club <input type="checkbox"/>	Mutation <input type="checkbox"/> N° licence : _____
Nom :	Prénom :	Féminin <input type="checkbox"/>	Masculin <input type="checkbox"/>
Compétiteur	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Nom de jeune fille :			
Date de naissance :		Lieu de naissance :	
Pour la France, préciser le département :		Pour l'étranger, préciser le pays :	
Nationalité :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Pays de résidence :			
Téléphone fixe :		Téléphone portable :	
Courriel :			
J'accepte d'être pris(e) en photo <input type="checkbox"/>		Je n'accepte pas d'être pris(e) en photo <input type="checkbox"/>	
Renouvellement : j'atteste avoir déposé mon certificat médical sur le site EDEN : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Signature du demandeur :		Pièce d'identité présentée	
		CNI <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	
Le Président de la STR certifie qu'il est bien en possession du certificat médical pour toute nouvelle demande de licence conformément à la législation en vigueur.			
<small>La Fédération Française de Tir se réserve le droit de ne pas valider une licence indûment délivrée. Dans le cas d'un mineur, le Président de la STR qui appose sa signature et le cachet du club sur la présente licence, certifie être en possession de l'autorité obligatoire de la personne exerçant l'autorité parentale pour le mineur concerné. Cette demande de licence ne pourra être validée que si un certificat médical a été effectué conformément à la loi (cf. Article 5 de la loi n°99-223 du 23 mars 1999) et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription. La licence visée par un médecin devra être présentée pour tout renouvellement.</small>			
Personne(s) à contacter en cas d'urgence			
Prénom – nom :		Téléphone :	
Prénom – nom :		Téléphone :	
Cadre réservé à la Société de Tir de Reims			
Demande reçue le :		Commentaire/profession :	
Règlement :	CB <input type="checkbox"/>	Espèces <input type="checkbox"/>	Chèque <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>

Inscription : demande de licence, photo d'identité récente, certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du tir sportif, autorisation parentale pour les mineurs, paiement de la cotisation.

Renouvellement : idem ci-dessus.

Conformément à l'article 15 du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression de vos données personnelles.